REFERENTIEL DE COMPETENCES ET D'ÉVALUATION

INTITULÉ DE LA CERTIFICATION
Modifier l'apparence d'un véhicule sans recourir à une nouvelle peinture – technique du Covering / Wrapping
DESCRIPTION DE LA SITUATION PROFESSIONNELLE À PARTIR DUQUEL LE DISPOSITIF DE FORMATION VISANT LA CERTIFICATION EST INITIÉ

Contexte de la certification
Né aux États-Unis dans les années 1950, le Covering / Wrapping est une technique d'habillage de véhicule par application de films vinyles permettant de modifier l'esthétique d'une carrosserie sans peinture. D'abord utilisé dans un cadre professionnel (flottes d'entreprise, publicité), il s'est popularisé en France dès les années 90, notamment grâce au développement du tuning, à la média application (lettrage publicitaire), aux réseaux sociaux et à l'évolution des matériaux.
Aujourd'hui, cette pratique s'est fortement démocratisée, touchant un public varié – particuliers comme professionnels – et répondant à des attentes croissantes de personnalisation réversible et de protection des véhicules.

Objectif principal de la certification
Cette certification a pour objectif de professionnaliser les compétences techniques liées au Covering / Wrapping, en permettant aux bénéficiaires de :
- Réaliser des prestations de préparation esthétique automobile,
- Appliquer des films adhésifs avec précision et méthode,
- Répondre aux exigences de qualité, durabilité et personnalisation des clients.

Public visé
Professionnels en activité : Carrossiers, peintres automobiles, techniciens en préparation esthétique automobile - Spécialistes du detailing, du covering ou de la personnalisation de véhicules - Professionnels de la signalétique et du lettrage publicitaire appliqué aux supports automobiles et commerciaux - Entrepreneurs souhaitant développer une offre de services en Covering/Wrapping
Salariés en reconversion et demandeurs d'emploi : Professionnels en transition cherchant à acquérir une spécialisation technique reconnue - Demandeurs d'emploi issus des secteurs de la carrosserie, de la peinture automobile, du graphisme ou de la communication visuelle, souhaitant se repositionner sur un marché en expansion
Porteurs de projets et indépendants : Entrepreneurs ou auto-entrepreneurs souhaitant créer leur activité dans le Covering/Wrapping - Professionnels souhaitant diversifier leur offre de services dans un secteur à forte valeur ajoutée

Prérequis et qualifications recommandées
L'accès à la certification est ouvert aux professionnels et aux personnes en reconversion ayant une sensibilité technique et des compétences de base dans le travail des surfaces et des matériaux.
Prérequis recommandés
Expérience préalable dans les métiers de la carrosserie, de l'esthétique automobile, de la signalétique ou de la média application (lettrage adhésif, covering publicitaire).
Aptitude au travail manuel précis, avec une bonne dextérité et un sens du détail.
Capacité à appliquer des consignes techniques et à travailler en environnement normé (sécurité, manipulation des outils et équipements de protection individuelle - EPI).
Qualifications souhaitées
Bien que non obligatoires, certaines formations ou certifications facilitent l'acquisition des compétences du Covering/Wrapping : CAP ou BEP carrosserie-peinture (connaissance des supports et des finitions) - Bac professionnel carrosserie ou signalétique publicitaire - Expérience en lettrage, impression numérique ou préparation esthétique automobile

<table>
<tr><th rowspan="3">REFERENTIEL DE COMPETENCES</th><th colspan="2">RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION</th></tr>
<tr><th>MODALITÉS D’ÉVALUATION</th><th>CRITÈRES D’ÉVALUATION</th></tr>
<tr><td colspan="2">L’évaluation des compétences s’effectue à travers une mise en situation professionnelle correspondant à un chantier réel de pose de film Covering/Wrapping sur véhicule.
Les modalités comprennent :
• Une réalisation pratique encadrée : application de Covering/Wrapping partiel ou total sur véhicule selon cahier des charges client.
• Une présentation orale argumentée des techniques, outils et bonnes pratiques utilisées.</td></tr>
<tr><td>C1. Évaluer l’état d’un véhicule

en contrôlant visuellement les surfaces extérieures afin d’évaluer le temps de travail nécessaire à l’atteinte de l’objectif et des besoins du client,

afin de proposer le devis détaillé de la prestation attendue par le client.</td><td>M1.1. Mise en situation professionnelle
Réalisations du candidat : évaluation de l’état du véhicule, estimation du temps de travail nécessaire et proposition d’un devis argumenté adapté à la prestation et aux attentes du client.
Supports utilisés : fiche d’évaluation de l’état du véhicule - gabarit de devis technique et tarifaire

M1.2. Validation technique orale : présentation du diagnostic réalisé et de justification des estimations (temps de travail, contraintes techniques, éléments influençant le devis).</td><td>CE1.1. Les attentes et besoins du client sont prises en compte et il est sensibilisé aux enjeux et aux limites de la prestation
CE1.2. Les surfaces extérieures du véhicule sont contrôlées visuellement en lumière directe et indirecte
CE1.3. Le temps de travail est évalué et une tarification est proposée par la réalisation d’un devis
CE1.4 : Le candidat décrit les gestes techniques réalisés, leur ordre d’enchaînement, ainsi que leur impact sur la qualité finale de l’évaluation de l’état du véhicule</td></tr>
<tr><td>C2. Prendre en charge un véhicule

en vérifiant son état général, en confirmant les attentes du client, et en utilisant des équipements de protection individuelle (EPI) adaptés, tout en aménageant l’espace de travail en fonction d’éventuelles situations de handicap,

afin de garantir une intervention conforme aux normes de sécurité et aux exigences du client.</td><td>M2.1. Mise en situation professionnelle
Réalisations du candidat : prise en charge complète d’un véhicule en situation simulée ou réelle : accueil, vérification de l’état général, confirmation du besoin client, préparation sécurisée du poste - vérification du port des EPI et adaptation du poste si besoin (ergonomie, accessibilité handicap…).
Supports utilisés : check-list de prise en charge - fiche état du véhicule.

M2.2. Validation technique orale : justification des gestes, du protocole de sécurité, et des aménagements réalisés.</td><td>CE2.1. La conformité de l’état du véhicule avec le devis émis le jour de l’évaluation est contrôlée
CE2.2. Les différents aspects du véhicule, tels que l'extérieur, l'intérieur, le moteur, les pneus, etc. sont vérifiés
CE2.3. Les travaux à effectuer sont confirmés avec le client avant de commencer l'intervention
CE2.4. Une fiche de prise en charge du véhicule est rédigée
CE2.5. L’ensemble des effets personnels du client sont disposées dans un bac en sa présence
CE2.6. Les équipements de protection individuelle (EPI) utilisés sont préalablement contrôlés, adaptés à la tâche, en bon état et conformes aux normes de sécurité
CE2.7. L’espace de travail est aménagé de manière à garantir l'accessibilité et la sécurité pour tous
CE2.8. Le client est informé des éventuels problèmes détectés
CE2.9 : Le candidat justifie les choix techniques et organisationnels mis en œuvre dans la phase de prise en charge du véhicule</td></tr>
</table>

C3. Préparer un véhicule en vue de la pose de film covering par la mise en œuvre d'un nettoyage minutieux, d'un dégraissage et d'une décontamination des surfaces, suivis du démontage des éléments gênants (poignées, rétroviseurs, baguettes…), **pour garantir l'adhérence optimale du film, éviter les défauts de pose et préserver la durabilité de la prestation.**	**M3.1. Mise en situation professionnelle** *Réalisations du candidat : réalisation complète de la préparation d'un véhicule (nettoyage, dégraissage, décontamination, démontage).* *Supports utilisés : check-list de préparation* **M3.2. Validation technique orale** : validation technique des gestes réalisés et de leur finalité.	**CE3.1.** Le nettoyage du véhicule est réalisé de manière complète et minutieuse, sans trace de salissure ni de poussière. **CE3.2.** Le dégraissage des zones à couvrir est effectué de façon homogène, avec les produits adaptés, et en respectant le temps de séchage. **CE3.3.** La décontamination de la surface est réalisée avec des outils professionnels, de manière uniforme sur l'ensemble de la carrosserie. **CE3.4.** Les éléments gênants à la pose sont démontés correctement, sans détérioration, selon les procédures sécurisées. **CE3.5.** Les consignes de sécurité sont respectées tout au long de l'intervention, avec port des EPI et environnement de travail conforme aux normes. **CE3.6.** L'espace de travail est organisé de manière méthodique, avec des outils rangés et un aménagement adapté, y compris en cas de situation de handicap. **CE3.7.** Le candidat explique les étapes de préparation, les choix de produits et les précautions prises pour garantir la qualité et la durabilité de la pose.
C4. Identifier et sélectionner les films vinyles et les outils adaptés à la prestation en analysant les caractéristiques des films (aspect, texture, épaisseur, température de pose) et en choisissant les équipements adaptés (raclette, cutter, décapeur thermique, aimants, gants…), **pour répondre aux exigences esthétiques du client et garantir une pose de qualité conforme aux standards professionnels.**	**M4.1. Étude de cas professionnelle** *Réalisations du candidat : sélection d'un film vinyle en réponse à un cahier des charges client, choix justifié des outils.* *Supports utilisés : cahier des charges - fiches techniques produits* **M4.2. Validation technique orale** : présentation justifiant les choix techniques.	**CE4.1.** Les différents types de films vinyles (aspect, finition, texture, épaisseur, propriétés techniques) sont identifiés correctement et associés à leurs usages spécifiques. **CE4.2.** Le film vinyle sélectionné est adapté à la prestation, en tenant compte des contraintes esthétiques, techniques et environnementales (forme du véhicule, exposition, durabilité, température de pose). **CE4.3.** Le choix du film vinyle est justifié en lien avec les attentes du client (effet visuel, personnalisation, protection). **CE4.4.** Les outils nécessaires à la pose du film (raclette, cutter, décapeur thermique, aimants, gants…) sont choisis de manière pertinente selon le type de film et les spécificités du véhicule. **CE4.5.** L'état, le bon fonctionnement et la conformité des outils sélectionnés sont vérifiés avant la prestation. **CE4.6.** Les éventuelles difficultés techniques liées aux matériaux ou outils sont anticipées, et les décisions sont adaptées en conséquence. **CE4.7.** Le candidat explique les critères ayant guidé ses choix de matériaux et d'outillage, en lien avec les standards de qualité professionnels.

C5. Appliquer le film vinyle sur la carrosserie d'un véhicule selon les techniques professionnelles de Covering/Wrapping en effectuant une pose progressive, avec gestion des tensions et des courbes, élimination des bulles, marouflage soigné et découpes de finition précises, **pour assurer un rendu esthétique irréprochable, sans défauts ni plis, et assurer la tenue dans le temps du film posé.**	**M5.1.Mise en situation professionnelle** *Réalisations du candidat : application du film Covering/Wrapping sur tout ou partie du véhicule.* *Supports utilisés : cahier des charges - fiche de contrôle qualité.* **M5.2. Validation technique orale :** auto-analyse post pose par le candidat.	**CE5.1.** La pose du film vinyle est réalisée de manière progressive, en respectant les étapes techniques du Covering/Wrapping, sans précipitation ni collage aléatoire. **CE5.2.** Les tensions du film sont gérées efficacement sur les courbes, reliefs et angles pour éviter toute déformation ou décollement. **CE5.3.** Les bulles d'air sont éliminées correctement au fur et à mesure de la pose, grâce à des gestes maîtrisés et à l'usage d'outils adaptés. **CE5.4.** Le marouflage est effectué de manière régulière, précise et homogène sur toutes les surfaces, assurant une parfaite adhérence du film. **CE5.5.** Les découpes autour des éléments techniques (joints, poignées, rétroviseurs…) sont nettes, propres, sans arrachage ni dépassement. **CE5.6.** Les techniques de finition sont correctement appliquées sur les zones spécifiques (angles, bords, courbes, zones démontées), garantissant un résultat professionnel. **CE5.7.** Le rendu final est esthétiquement impeccable : aucune bulle, pli, surépaisseur ni défaut de tension n'est visible sur le véhicule. **CE5.8.** La pose respecte les règles du fabricant en matière de température, pression et temps de séchage, assurant la durabilité de la prestation. **CE5.9.** Le candidat justifie ses choix techniques et les gestes réalisés en expliquant leur rôle dans la qualité et la tenue du film.
C6. Contrôler la qualité de la pose et réaliser les ajustements de finition par un contrôle visuel minutieux, des retouches ciblées (angles, rebords, interstices) et l'application de techniques spécifiques pour les zones complexes, **pour garantir la satisfaction du client et la conformité de la prestation aux exigences de qualité.**	**M6.1. Mise en situation professionnelle** *Réalisations du candidat : contrôle de la qualité de la pose, réalisation des retouches et des finitions.* *Supports utilisés : grille d'évaluation qualité - fiche de non-conformités corrigées* **M6.2. Validation technique orale :** présentation des ajustements réalisés et de leur impact qualité.	**CE6.1.** Le contrôle visuel du véhicule est réalisé de manière complète et méthodique, permettant de vérifier l'uniformité de la pose et l'absence de défauts visibles (bulles, plis, surépaisseurs, décollements). **CE6.2.** Les zones nécessitant des ajustements (rebords, angles, interstices, jonctions de panneaux) sont identifiées avec précision à l'issue de la pose. **CE6.3.** Les retouches sont réalisées de façon ciblée et efficace, avec des gestes techniques appropriés qui ne détériorent pas le film déjà posé. **CE6.4.** Les techniques spécifiques de finition sont correctement appliquées sur les zones complexes (parties incurvées, bords de portes, éléments démontés), garantissant une finition homogène. **CE6.5.** Toutes les finitions respectent les standards professionnels en matière de propreté, discrétion et durabilité.

		CE6.6. Les défauts ou erreurs techniques éventuels sont repérés et corrigés de manière appropriée, garantissant un résultat final conforme. **CE6.7.** Le rendu final est conforme aux attentes du client et aux standards de qualité du métier : aucun défaut majeur ne subsiste après contrôle. **CE6.8.** Le candidat justifie les corrections et les techniques utilisées, en lien avec la qualité attendue de la prestation
C7. Informer le client et assurer le suivi de la prestation en remettant une fiche d'entretien, en expliquant les gestes à éviter, et en consignant les éléments techniques dans un support de traçabilité, **pour assurer une bonne maintenance du film dans le temps, prévenir les réclamations et valoriser le professionnalisme du prestataire.**	**M7.1. Mise en situation professionnelle simulée** *Réalisations du candidat : restitution d'une fiche d'entretien client, consignes d'usage, rédaction d'une fiche de traçabilité.* *Supports utilisés : fiche client* **M7.2. Validation technique orale** : explicitation de la relation client et de la valorisation de la prestation.	**CE7.1.** Une fiche d'entretien claire, complète et personnalisée est remise au client et contient les recommandations essentielles pour préserver la qualité et la durabilité du film Covering/Wrapping. **CE7.2.** Le client est informé des gestes à éviter (lavage haute pression trop rapproché, produits abrasifs, exposition prolongée au soleil…). **CE7.3.** Les réponses apportées aux questions du client (entretien, tenue du film, retrait éventuel…) sont précises, rassurantes et formulées avec un discours professionnel. **CE7.4.** Les éléments techniques de la prestation sont consignés dans un support de traçabilité (fiche de suivi, bon d'intervention, rapport client), incluant les caractéristiques du film posé, les outils utilisés et les éventuelles remarques du client. **CE7.5.** L'intervention est valorisée auprès du client par la mise en avant des avantages du Covering/Wrapping réalisé (esthétique, protection, réversibilité, personnalisation), contribuant à l'image professionnelle du prestataire. **CE7.6.** Le candidat adopte une posture professionnelle dans sa relation client : communication claire, écoute active, conseils adaptés, restitution soignée.